

Bureau RH-1C

**FICHE N°2- LA FORMATION DES CONTRACTUELS ET DES
RECRUTEURS**

1) LA FORMATION DES CONTRACTUELS

L'enquête réalisée en août et septembre 2021 auprès de 345 contractuels recrutés en 2020 et lors du premier trimestre 2021 a permis de mettre en évidence l'aspect perfectible de la formation proposée aux contractuels à la prise de poste.

La formation, telle qu'elle existe aujourd'hui, a essentiellement été orientée autour de deux axes :

- une formation de prise de poste composée de 2,5 jours de formation ;
- une formation métier en fonction des services d'affectation et en fonction du calendrier de formation disponible en local. Les contractuels sont inscrits aux modules de formation identiques à ceux suivis par les titulaires en prise de poste et déterminés par leur affectation. La difficulté rencontrée en matière de formation pour les contractuels repose sur l'arrivée échelonnée de ces derniers qui ne permet pas toujours de faire coïncider prise de poste et formation dans un délai rapproché.

L'exploitation des questionnaires de satisfaction adressés par l'ENFIP en ce qui concerne la formation socle a permis de mettre en exergue que :

- s'agissant du module de formation relatif à la présentation de la Direction Générale des Finances Publiques, 74 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont indiqué que la formation était « adaptée » ou « tout à fait adaptée »
- s'agissant de l'environnement numérique et bureautique des agents de la DGFIP, 80 % des personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction de l'ENFIP ont indiqué que la formation était « adaptée » ou « tout à fait adaptée »
- s'agissant de la communication écrite et la rédaction administrative, 82 % des personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction de l'ENFIP ont indiqué que la formation était « adaptée » ou « tout à fait adaptée »
- s'agissant de l'accueil des usagers, 81 % des personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction de l'ENFIP ont indiqué que la formation était « adaptée » ou « tout à fait adaptée »
- s'agissant de la déontologie et les obligations des agents de la DGFIP, 81 % des personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction de l'ENFIP ont indiqué que la formation était « adaptée » ou « tout à fait adaptée »

2) LA FORMATION DES RECRUTEURS

Parallèlement à la formation des contractuels, une formation a été proposée à destination des personnels en charge du recrutement au sein des services de la DGFIP.

Cette nouvelle formation vise à professionnaliser les services de la DGFIP dans leurs actions de recrutement.

Le module GRH 7400T et F relatifs aux recrutements sur entretien a pour objectifs :

- d'apprendre à identifier les enjeux du processus de recrutement ;
- de prendre en compte la spécificité de certains recrutements ;
- d'objectiver les critères de sélection ;
- de piloter le processus de recrutement, de l'analyse du besoin au recrutement ;
- d'optimiser la pré-sélection des candidats ;
- de mener un entretien de recrutement.

Le nombre d'agents formés aux modules de formation pré-cités s'élève à 359 au 31/12/2021 :

		Catégories			
code	Libellé	A+	A	B	Total général
GRH7400F	Entretiens de recrutement des agents de la DGFIP	4	45	0	49
GRH7400T	Les recrutements sur entretien à la DGFIP	35	268	7	310
Total général		39	313	7	359